



**Communiqué de presse  
Diffusion immédiate**

## **Travailleurs, entreprises et entrepreneurs forestiers réclament des états généraux de la forêt et un chantier historique de reboisement**

**Saguenay, le 7 septembre 2023** – Un groupe d'organisations représentant des travailleurs, entreprises, entrepreneurs et communautés forestières est présent, aujourd'hui, à l'Hôtel Delta de Saguenay, où se tient le caucus présessionnel de la Coalition Avenir Québec (CAQ). Leur objectif : rencontrer le premier ministre du Québec, M. François Legault, afin de discuter avec lui des mesures à déployer pour assurer l'avenir du secteur forestier dans la foulée des feux records qui ont dévasté jusqu'à maintenant près de 1,5 million d'hectares de forêt en zone intensive.

Formé de l'Alliance Forêt Boréale (AFB), l'Association des entrepreneurs en travaux sylvicoles du Québec (AETSQ), l'Association québécoise des entrepreneurs forestiers (AQEF), la Fédération de l'industrie manufacturière (FIM-CSN), la Fédération québécoise des coopératives forestières (FQCF) et Unifor, le groupe a sonné l'alarme dès le mois de juin quant aux conséquences des feux de forêt et fait parvenir à deux occasions des lettres au premier ministre pour lui demander une rencontre.

### **Investissement en sylviculture et chantier historique de reboisement**

Pour les partenaires, le gouvernement doit envoyer un signal clair indiquant que le secteur forestier est au centre de sa stratégie de développement économique du Québec et passer de la parole aux actes en investissant massivement dans la remise en production des superficies brûlées. Un chantier historique de reboisement devra être mis en place afin d'éviter que la forêt boréale québécoise ne disparaisse au profit de landes forestières composées de petits arbustes et de lichens. « Sans un chantier de reboisement d'envergure, en lien direct avec la mise en œuvre de la Stratégie nationale de production de bois, on assistera à une diminution importante de la productivité forestière du Québec, ce qui aura sans conteste des conséquences catastrophiques sur l'économie de nos communautés forestières », fait valoir le président d'Alliance forêt boréale, Yanick Baillargeon.

« La population utilise quotidiennement plusieurs produits issus de nos forêts, que ce soit pour construire des meubles, agrandir nos écoles, construire et rénover les habitations ou fournir des

produits hygiéniques. Personne ne peut vivre au Québec sans ces produits indispensables, c'est pourquoi l'investissement dans un vaste chantier de remise en production des forêts est nécessaire. Sans cela, nous assisterons à une transformation radicale des écosystèmes où les anciennes forêts laisseront place à de vastes étendues avec quelques arbres éparpillés » indique Charles-Philippe Mimeault-Laflamme, président de l'AETSQ. De plus, pour la lutte aux changements climatiques, cela représentera un déficit inquiétant pour la province en termes de séquestration de carbone.

### **États généraux de la forêt**

Le groupe voit là une opportunité pour le Québec de démontrer à la communauté internationale son leadership pour contrer les impacts des changements climatiques. « En plus de la mise en œuvre du chantier de reboisement, il importe également de faire évoluer le régime forestier afin qu'il réponde plus efficacement aux besoins d'aujourd'hui et de demain. Comme point de départ, nous proposons la tenue d'états généraux de la forêt d'ici le 1<sup>er</sup> avril 2024 », déclare le président de la FQCF, Stéphane Gagnon.

### **Aide aux travailleurs**

Afin de relever ce défi, le Québec devra pouvoir compter sur ses travailleurs forestiers. Or, le groupe juge inconcevable qu'aucune mesure n'ait encore été annoncée pour venir en aide aux travailleurs touchés par les arrêts en raison des feux de forêt. Comme on le sait, la foresterie se compose d'un grand nombre d'emplois saisonniers et cela est particulièrement vrai dans le secteur sylvicole où on compte en moyenne 22 semaines de travail potentiel. « En raison de l'arrêt forcé, les travailleurs sont plongés malgré eux en situation de précarité avec la menace de se retrouver devant un trou noir, soit une longue période sans revenus et sans assurance-emploi », souligne Serge Berthiaume, vice-président de la FIM-CSN.

Le groupe demande donc au gouvernement du Québec de l'assister dans ses représentations auprès du fédéral pour qu'il diminue le nombre d'heures assurables requis pour avoir droit aux prestations d'assurance-emploi et prolonge la durée de celles-ci.

### **Formation**

Le groupe propose d'être mieux préparé dans l'avenir pour faire face à de telles situations d'incendies majeurs, notamment en tenant des états généraux de la forêt pour en tirer des solutions, mais aussi en offrant de la formation aux travailleurs forestiers. « La formation des

travailleurs forestiers en combat contre les feux de forêt permettrait d'être beaucoup moins dépendant dans le futur des aides externes. Il s'agit d'un exemple de mesures qui pourraient être prises. Des états généraux sont nécessaires pour revoir l'ensemble de nos façons de faire dans la foresterie au Québec. Dans les dernières décennies, on navigue de crise en crise avec des mesures qui servent de Band-Aid. », indique Daniel Cloutier, directeur québécois pour le syndicat Unifor.

### **Entrepreneurs et entreprises**

L'avenir du secteur forestier passe par une filière entrepreneuriale forte et en santé. Or, les feux de forêt ont eu de graves conséquences pour les entrepreneurs et PME qui ont dû engager d'importantes dépenses pour passer à travers cette épreuve. Le groupe réclame donc le remboursement de ces dépenses supplémentaires. « Déplacements d'équipements, dépenses d'hébergement, salaires versés aux travailleurs malgré les arrêts de production afin de ne pas les perdre, ne sont là que quelques exemples des charges additionnelles très considérables que les entreprises et entrepreneurs forestiers ont dû assumer en raison des feux de forêt en plus de subir des pertes financières et matérielles importantes. Comme il s'agit d'un domaine exigeant où les marges bénéficiaires sont très minces et les investissements élevés, si l'on souhaite conserver une filière entrepreneuriale forestière digne de ce nom, il importe de les soutenir adéquatement en remboursant, notamment les dépenses encourues par ces premiers piliers de la chaîne d'approvisionnement ! », de dire Étienne Boucher, président de l'AQEF.

-30-

### **Contacts :**

**Pour AFB : Catherine Potvin, agente de communications, 418 630-6316**

**Pour l'AETSQ : Fabien Simard, directeur général, 418 802-7929**

**Pour l'AQEF : Martin Bouchard, partenaire d'affaires, 418 930-7152**

**Pour la FIM-CSN : Serge Berthiaume, vice-président, 514 863-0911**

**Pour la FQCF : Annie Beaupré, directrice générale, 418 953-7176**

**Pour Unifor : Renaud Plante, directeur local, 514 576-5625**